

Actions de l'inspection des installations classées

**Commission de suivi du site
ALL'CHEM
Montluçon**

Réunion du 3 juillet 2019



- **Période considérée = juin 2018 à juillet 2019**

Les contrôles sur site

- Une inspection par an sur risques accidentels
- Une inspection par an sur risques chroniques
- Une inspection lors de l'épisode des odeurs du bassin d'orage

Les contrôles sur site

Inspection du 12 avril 2019 - Risques accidentels --1/3

Suites inspections 2017 et 2018

Système de Gestion de la sécurité- SGS (événements recensés, audits internes, revue de direction)

Suites arrêté préfectoral du 18 septembre 2018

- État des installations : audit effectué par le directeur des investissements du groupe AXYNTIS – quelques dégradations importantes à réparer à court terme
 - à faire audit sur certains équipements externes (racks supports de tuyauteries, ...)
- Absence de réponse aux 3 remarques DREAL sur des dégradations
- Détecteurs dans les locaux incendies et dans la salle du SNCC (Système Numérisé de Contrôle -Commande) : justifier le choix retenu

Les contrôles sur site

Inspection du 12 avril 2019 - Risques accidentels --2/3

■ Suites inspections 2017 et 2018

■ Système de Gestion de la sécurité- SGS (événements recensés, audits internes, revue de direction)

■ Suites arrêté préfectoral du 18 septembre 2018

■ SGS :

- Audits internes (*trop?*) focalisés sur aspects qualité –
- pas d'exposé de l'examen du fonctionnement du SGS dans le rapport de la revue de direction 2018 –
- réviser la politique de prévention des accidents majeurs -
- pas d'évènement significatif sur maîtrise des risques majeurs recensé mais constat d'oubli de fiche d'évènement sur un niveau très haut dans la cuve de soude
- Dernier test des détecteurs de gaz toxiques et d'atmosphères explosibles fait le 14 août 2018 – à priori trop ancien .

Les contrôles sur site

Inspection du 12 avril 2019

- Risques accidentels --3/3

Suites inspections 2017 et 2018

Système de Gestion de la sécurité (événements recensés, audits internes, revue de direction)

Suites arrêté préfectoral du 18 septembre 2018

- Suites AP du 18/09/2018 : retard sur plusieurs articles
 - 6 et 7 : analyse indépendance et performance des MMR (mesures de maîtrise des risques)
 - 12 : Moyens de protection contre l'incendie (pas de générateur de mousse pour le bâtiment R – prévu le 10 juillet)
 - 2 : étude d'une nitruration : étude non finie mais procédé non utilisé actuellement

Les contrôles sur site

Inspection du 12 avril 2019

– Risques et nuisances chroniques

- Réseaux de collecte des effluents liquides et des eaux pluviales
 - Bruit des installations
 - Substances chimiques avec usage européen restreint (règlement REACH)
 - Gestion des déchets
-
- Bruit : 2 actions effectuées (mur antibruit devant TAR Sud et nouveaux compresseurs d'air)
 - Réseaux de collecte des effluents liquides : contrôles achevés et réparations de défauts réalisées
 - 7 substances à usage restreint : chloroforme, cyclohexane, dichlorométhane, méthanol, nickel et N-méthyl pyrrolidone (*benzène plus utilisé depuis 2017*)– restrictions et modalités d'usage respectées
 - Déchets : quantités supérieures à celles prises en compte pour calcul du montant des garanties financières en cas de cessation d'activité

Les contrôles sur site

Inspection du 22 juin 2018

■ Odeurs issues du bassin d'eaux pluviales

- Eaux devenues rosâtres et dégagement de bouffées odorantes et piquantes
- Odeurs bien perceptibles , par épisodes, Rue de la Glacerie (350 m au Sud du site)
- ALL'CHEM a fait des tests de mise en milieu acide et basique des eaux – milieu basique permet nette diminution (voire suppression) des odeurs
- ALL'CHEM a engagé un traitement avec de la soude
- Selon ALL'CHEM, lundi 25 juin, les odeurs ont été très nettement atténuées
- Le bassin a été vidé et nettoyé de ses boues
- Les boues ont été expédiées, le 8 avril 2019, pour traitement
- ALL'CHEM fait des analyses des eaux pluviales (pH et DCO) avec une fréquence plus élevée en période chaude et à faible pluviométrie

Les autres contrôles

- Suivi des résultats des mesures sur les effluents liquides (GIDAF)

- Suivi des résultats des mesures de légionelles dans l'eau des TAR (GIDAF)

- Contrôle déclaration annuelle des rejets dans l'air, dans l'eau et des déchets

- **Un élément marquant** : rejets de COV évalués à 165 tonnes en 2018 (66 tonnes en 2017) – la forte hausse est liée à l'emploi de toluène et à l'évaluation des rejets de toluène :

- Toluène est classé :

- H 336 Toxicité spécifique pour certains organes cibles – Exposition unique,

catégorie 3 : Effets narcotiques – Peut provoquer somnolence ou vertiges,

- H373 Toxicité spécifique pour certains organes cibles – Exposition répétée, catégorie 2

- H361 d : Toxicité pour la reproduction, catégorie 2 - Risques présumés).

Merci de votre attention